

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**  
**CANTON D'AUDINCOURT**  
**COMMUNE DE SELONCOURT**  
**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DCM20221213-6</b>	<b><u>Séance du 13 décembre 2022 à 18h30</u></b>
	L'an <b>deux-mille-vingt-deux</b> le <b>treize</b> du mois de décembre le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b>	Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit le Conseil Municipal, que la convocation du Conseil Municipal avait été adressée le 05 décembre 2022 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.
	<b><u>Etaient présents ( )</u></b> Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Laetitia LIEGEART, Michel BARBE, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ( )</u></b>  a donné procuration à , a donné procuration à , a donné procuration à , a donné procuration à ,
	Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS - SUPPRESSION DE POSTES**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et notamment de supprimer les postes non pourvus.

Il propose la suppression des postes suivants au sein des Services municipaux :

1 poste d'adjoint administratif	Poste créé par DCM du 14/12/2021 recrutement sur un autre grade
1 poste d'adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe	Poste créé par DCM du 14/12/2021 recrutement sur un autre grade
1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Départ à la retraite le 01/07/2022
1 poste de rédacteur	Départ à la retraite le 01/03/2022
1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Départ à la retraite le 01/02/2022
1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Titularisation dans le poste d'agent de maîtrise le 01/02/2022 suite à promotion interne
1 poste d'agent spécialité principal 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles	Départ à la retraite le 01/10/2022
1 poste d'Educateur de Jeunes Enfants	Mise en disponibilité pour convenances personnelles le 01/08/2022
1 poste d'animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Mutation au 12/09/2022
1 poste d'adjoint du patrimoine à 18 h 30	Nomination sur un poste d'adjoint du patrimoine à 28 h 30 créé par DCM le 08/03/2022

Le Comité Technique réuni le 28 novembre 2022 a émis un avis favorable.

La Commission du Personnel réunie le 30 novembre 2022 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par**

- la suppression des emplois comme indiqués dans le tableau ci-dessus,
- autorise le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 13 décembre 2022

**Le secrétaire de séance**

**Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER**

PROJET